

Le Conseil Municipal

Maire : William BAZIN tel : 03 81 86 92 34
1er Adjoint : Annie GROSJEAN
2ème Adjoint : Edmond FIGARD
Conseillers : Daniel MENIER, Viviane MANIGUET, Bertrand MENIER, Pierre RICHEBOIS, Eric VALNET, Patricia HUOT-MARCHAND

Vote des délégués de la commune aux divers Syndicats Intercommunaux

Pour le Syndicat du Collège de Rougemont : William BAZIN, Patricia HUOT MARCHAND,
Pour le Syndicat Scolaire de Cuse-et-Adrisans : Patricia HUOT-MARCHAND, Viviane MANIGUET,
Pour le syndicat Forestier du Pays de Rougemont : Edmond FIGARD, Eric VALNET,
Pour le Syndicat des Eaux de Rougemont Est : Annie GROSJEAN, Viviane MANIGUET.

Constitution de la commission d'Appel d'Offres pour les Marchés Publics

Titulaires : William BAZIN (Maire), Annie GROSJEAN, Pierre RICHEBOIS, Bertrand MENIER.
Suppléants: Edmond FIGARD, Eric VALNET, Daniel MENIER

Désignation d'un délégué en charge des questions de défense :

Bertrand MENIER

Commissions internes

Garants du bois : Edmond FIGARD - Eric VALNET - Daniel MENIER,
Commission voirie : Edmond FIGARD,
Commission bâtiments communaux : Daniel MENIER,
Commission fleurissement : Viviane MANIGUET - Patricia HUOT MARCHAND - William BAZIN.

Compte de gestion et du compte administratif 2007 de la Commune et affectation du résultat de fonctionnement 2007

Pour le fonctionnement : un excédent de	149 807.65 €.
Pour l'investissement : un déficit de	13 553.97 €.
Solde des restes à réaliser d'investissement 2007	-72 495.03 €

Le résultat comptable à affecter est de 149 807.65 €

Le C.M. décide donc d'affecter 86 049€ au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé ».

Le solde soit la somme de 63 758.65 € est reporté au compte 002 "excédent de fonctionnement reporté ".

Compte de gestion et du compte administratif 2007 du service annexe assainissement

Le C.M. constate les résultats cumulés suivants :

Pour l'exploitation : un excédent de	1 320.77 €.
Pour l'investissement : un déficit de	1 320.77 €

Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales 2008

Le Conseil Municipal, a décidé de ne pas changer les taux d'imposition de 2008, des 4 taxes directes locales, soit :

- Taxe habitation	4.18 %
- Taxe foncière (bâti)	4.27 %
- Taxe foncière (non bâti)	10.85 %
- Taxe professionnelle	6.18 %.

Acceptation de dons et assurances

La somme de 7 000 € d'AGF représentant le montant de la remise en état du calvaire de la Commune, « L'entreprise STAUFFERT Philippe a été désigné pour la réfection du calvaire ».

Un don de 100 € de l'Association de Pêche a été remis à la commune. Ce don sera utilisé pour le fleurissement du village.

Chiens errants

Après multitude d'avertissements concernant les chiens errants dans le village qui n'ont pas été respectés, le Maire décide de faire intervenir les services compétents afin de régler le problème. Aucune indulgence ne sera possible.

Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques

Une réunion préparatoire a eut lieu afin de déterminer les besoins précis de la commune. Un devis sera fourni à la commune et sera délibéré au prochain conseil municipal qui aura lieu le 20 juin 2008. Un avenant au projet a été demandé afin d'intégrer la suppression du transformateur qui est en fin de vie.

Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme

Depuis le premier octobre 2007, le permis de construire est réformé et les procédures sont simplifiées. Avant d'entreprendre tout travaux extérieurs, nous vous demandons de vous référer à la nouvelle réglementation. Visitez le site Internet qui vous accompagnera dans vos démarches <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/> ou sur site www.nans-25680.fr dans la rubrique urbanisme ou appeler le maire.

Téléchargez directement sur Internet :

- vos permis de construire, Déclaration préalable etc.... sur le site de la DDE
<http://www2.equipement.gouv.fr/formulaires/formdomaines.htm>

- cadastre sur <http://www.cadastre.gouv.fr> , Ce service, proposé par la Direction Générale des Impôts vous permet de rechercher, consulter, commander, imprimer ces feuilles de plan.

La bière de Nans "BELLE DE NANS "

Vous pouvez passer commande en contactant : Susanna Stettler, Bière Boutique, 13 Grande Rue, 25340 Uzelle
Tél 03 81 86 04 56, Fax 03 81 86 95 24, contact@biere-boutique.fr, www.biere-boutique.fr

